

## FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

### SECTION 1 : IDENTIFICATION

Identifiant de produit utilisé sur l'étiquette:

Nom du produit: **ALPHA FILL**  
Code de produit: 100009

Autres moyens d'identification:

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation:

Adresse et téléphone du fabricant du produit chimique:

Nom du fabricant: ITW Performance Polymers  
Adresse: 11701 56th Court N  
Clearwater, Florida 33760  
USA  
Téléphone pour informations générales: 513-489-7600

Téléphone pour urgences:

Téléphone pour urgences: (800) 424-9300  
CHEMTREC: For emergencies in the US, call CHEMTREC: 800-424-9300

### SECTION 2 : IDENTIFICATION DES RISQUE(S)

Classification de substance chimique selon la réglementation CFR 1910.1200, alinéas (d)(f):

Pictogrammes GHS:



Classe GHS:

Liquide inflammable, catégorie 3  
Danger d'aspiration, catégorie 1.  
Irritant oculaire, catégorie 2  
Irritant cutané, catégorie 2  
Toxicité aiguë par inhalation  
Catégorie 4.  
Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3  
Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition répétée  
Catégorie 1.  
Dangereux pour l'environnement aquatique

Mention de danger:

Liquide inflammable et vapeur  
Peut causer la mort en cas d'ingestion et d'entrée dans les voies respiratoires.  
Provoque des irritations oculaires  
Provoque des irritations cutanées  
Peut provoquer une somnolence ou des vertiges.  
Nocif si inhalé  
Une exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions aux organes  
Peut causer une irritation respiratoire

Conseils de prudence:

Conserver à l'abri de la chaleur, des sources d'étincelles, des flammes vives et des surfaces chaudes.  
— Interdit de fumer.  
Relier à la terre les conteneurs et l'équipement de réception.  
Utiliser des équipements d'alimentation électrique, de ventilation et d'éclairage à l'épreuve des explosions.  
Utiliser uniquement des outils ne produisant pas d'étincelle  
Prendre des précautions pour éviter les décharges électrostatiques.  
En cas d'incendie : Si l'incendie est petit, utiliser un extincteur au dioxyde de carbone ou à poudre chimique sèche. Si l'incendie est important, utiliser de l'eau.  
Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.  
Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.  
Ne jamais manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.  
Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.  
EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau (douche).  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.  
EN CAS D'INHALATION : Conduire la victime à l'air frais et l'installer dans une position de repos confortable.  
Si la victime se sent mal, appeler un médecin ou un centre antipoison.  
EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.  
Si une personne est exposée ou inquiète: consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.  
Conserver dans un endroit bien aéré. Garder au frais. Garder les récipients hermétiquement fermés.  
Ranger dans un lieu fermé à clé.  
Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

Dangers sans autre classification mais ayant été identifiés durant le processus de classification:

**Aperçu des procédures d'urgence:** DANGER ! Inflammable. L'inhalation et l'ingestion de ce produit peuvent avoir des effets nocifs. Irritant.

**Voie d'exposition:** Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

**Effets potentiels sur la santé:**

- Yeux:** Peut causer une irritation modérée, une sensation de brûlure, un larmoiement, des rougeurs et une enflure.
- Peau:** Peut causer une irritation cutanée sous forme de démangeaisons, rougeurs, éruptions, urticaire, brûlures et enflure. Prolonged or repeated contact may dry the skin. Symptoms may include redness, burning, drying and cracking of skin, and skin burns.
- Inhalation:** Produit irritant les voies respiratoires. Une concentration élevée de ce produit peut causer des étourdissements, des maux de tête et des effets anesthésiants.
- Ingestion:** Cause une irritation, une sensation de brûlure dans la bouche, dans la gorge et dans les voies gastro-intestinales, ainsi que des douleurs abdominales. Le produit peut entrer dans les poumons (aspiration) lorsqu'il est avalé ou vomé. Une ingestion peut causer un fort gonflement, des lésions graves aux tissus délicats et un danger de perforation. L'aspiration de ce produit dans les poumons peuvent causer une pneumonite chimique potentiellement mortelle.
- Effets chroniques sur la santé:** Excessive overexposure to styrene has been found to cause central nervous system effects, effects on hearing, mild effects on color vision and respiratory tract damage. Prolonged and repeated occupational overexposure to solvents have been associated with permanent blood, bone marrow, brain and nervous system damage according to published reports. Intentional misuse by deliberately concentrating and inhaling the contents may be harmful or fatal.
- Signes/symptômes:** Toute surexposition risque d'entraîner maux de tête, étourdissements, nausées et vomissements.
- Organes cibles:** Yeux. Peau. Appareil respiratoire. Appareil digestif. Système nerveux central.
- Aggravation des conditions préexistantes:** Styrene overexposure may aggravate pre-existing disorders of the central nervous system, hearing, vision, and respiratory system.

### SECTION 3 : COMPOSITION, INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélanges:

Nom Chimique	CAS#	Pourcentage de l'ingrédient	EC Num.
Talc	14807-96-6	30 - 35 par poids	
Styrene	100-42-5	15 - 20 par poids	
Polyester Resin	Exclusif	30 - 35 par poids	
Magnesite	546-93-0	5 - 10 par poids	
Inert Filler	Exclusif	1 - 5 par poids	

### SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS:

Description des mesures nécessaires:

- Contact oculaire:** Rincer immédiatement les yeux sous un jet d'eau abondant pendant au moins 15 à 20 minutes. Séparer les paupières avec les doigts pour garantir un bon rinçage des yeux. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile. Get medical attention.
- Contact cutané:** Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse pendant 15 à 20 minutes, tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
- Inhalation:** En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
- Ingestion:** En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

Principaux symptômes et effets (aigus et différés):

- Autres soins d'urgence:** À cause des risques d'aspiration dans les poumons, NE PAS faire vomir si ingéré. Faire boire de l'eau pour diluer la substance dans l'estomac. Si un vomissement vient naturellement, la victime doit s'incliner vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration.

### SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Agents extincteurs appropriés et non appropriés:

- Agent extincteur approprié:** Extincteur chimique sec, mousse et dioxyde de carbone.

#### Dangers spécifiques des produits chimiques:

**Sous-produits de combustion dangereux:** May form toxic and corrosive gases including carbon dioxide, carbon monoxide, styrene oxide, aniline, nitrogen oxides, hydrogen cyanide, and various hydrocarbons.

**Risques d'incendie peu communs:** Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le sol ou se déplacer par ventilation vers des endroits à distance du point de manipulation ou d'émission du matériau.

#### Équipements de protection recommandés et consignes de sécurité spéciales à l'intention des pompiers:

**Équipement protecteur:** De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

**Instructions de lutte contre les incendies :** Évacuer toutes les personnes non protégées. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients exposés au feu et réduire les risques de rupture. Ne pas entrer dans un espace clos où fait rage un incendie sans porter une combinaison protectrice complète. Si possible, tenter de contrôler l'incendie avec de l'eau.

#### **Cotes NFPA:**

Santé selon NFPA: 2  
Inflammabilité selon NFPA: 3  
Réactivité selon NFPA: 2



## SECTION 6 : MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

**Précautions personnelles:** Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée. Utiliser un équipement de protection individuel tel qu'il l'est indiqué en section 8.

#### Précautions environnementales:

**Précautions environnementales:** Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.

#### Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage:

**Méthodes d'endiguement:** Contenir le déversement avec un matériau absorbant inerte comme de la terre ou du sable. Empêcher que le matériau ne se répande en le couvrant, en établissant un barrage ou par quelque autre moyen. Fournir une aération. Éliminer toutes les sources d'allumage, incluant celles situées au-delà de la zone immédiate du déversement, si l'opération peut être réalisée sans danger.

**Méthodes de nettoyage:** Nettoyer immédiatement tout déversement en respectant les précautions listées dans la section concernant l'équipement de protection. Collecter tout déversement à l'aide d'un outil anti-étincelles. Placer dans un récipient approprié pour évacuation. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Après l'enlèvement des matières déversées, enlever les derniers résidus avec de l'eau et du savon.

#### Référence aux autres sections:

**Autres précautions:** Inflammable, éliminer les sources d'allumage. Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Les vapeurs peuvent s'écouler le long des surfaces vers une source d'inflammation distante et provoquer un retour de flammes. Ventiler le secteur.

## SECTION 7 : MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

#### Précautions de manutention sécuritaire:

**Manutention:** Utiliser avec une aération adéquate. Éviter de respirer les vapeurs et les gouttelettes en suspension du produit. Le matériau accumulera des charges statiques susceptibles de provoquer une étincelle électrique (source d'inflammation). Appliquer les procédures appropriées de mise à la terre. Ne pas réutiliser les récipients sans avoir effectué de nettoyage ou de reconditionnement approprié.

**Habitudes d'hygiène:** Bien se laver après toute manipulation.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Procédures pour manipulations spéciales:** Du liquide ou des résidus de vapeur dangereux risquent de rester dans le récipient vide. Ne pas réutiliser, chauffer, brûler, pressuriser, couper, souder, braser, percer, meuler, exposer aux étincelles, aux flammes ou aux sources d'inflammation de récipients vides sans un nettoyage et une remise en état commerciaux appropriés.

#### Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité:

**Entreposage:** Stocker dans un endroit frais, sec et bien aéré, à bonne distance des sources de chaleur, des matériaux combustibles, de la lumière directe du soleil et des substances incompatibles. Garder le récipient hermétiquement fermé entre les utilisations. Conserver hors de la portée des enfants. For maximum product quality, avoid prolonged storage at temperatures above 75°F (25°C).

#### Usages finaux spécifiques:

**Habitudes de travail:** Close container after each use. Ne jamais manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.

## SECTION 8: PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION

#### DIRECTIVES RELATIVES AUX EXPOSITIONS:

##### **Talc :**

Directives ACGIH: TLV-TWA: 1 mg/m<sup>3</sup> Fraction respirable (R)

Directives OSHA: PEL-TWA: 20 mppcf

##### **Styrene :**

Directives ACGIH:	TLV-STEL: 40 ppm TLV-TWA: 20 ppm
Directives OSHA:	PEL-TWA: 100 ppm PEL-Ceiling/Peak: 200 ppm PEL-Ceiling/Peak: 600 ppm Peak
<b>Magnesite :</b>	
Directives OSHA:	PEL-TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> Particules/poussières totales (T) PEL-TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> Fraction respirable (R)

Contrôles appropriés de sécurité intégrée:

**Mesures d'ingénierie:** Use appropriate engineering control such as process enclosures, explosion-proof local exhaust ventilation, or other engineering controls to control airborne levels below recommended exposure limits.  
Lorsqu'un tel système n'est pas disponible, porter des équipements appropriés et efficaces de protection individuelle respectant les normes de l'OSHA ou de toute autre autorité compétente. Consulter les procédures locales de sélection, de formation professionnelle, d'inspection et d'entretien s'appliquant aux équipements de protection personnelle.

Mesures de protection individuelle:

**Protection des yeux/du visage:** Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes anti-éclaboussures tel qu'il l'est décrit dans 29 CFR 1910.133, réglementation sur la protection des yeux et du visage OSHA ou la norme européenne EN 166.

**Description de la protection cutanée:** Porter des gants de protection et tout autre vêtement protecteur approprié afin d'éviter les contacts cutanés. Consulter les données de perméabilité fournies par le fabricant des équipements protecteurs.

**Protection des voies respiratoires:** Un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré NIOSH avec une cartouche de produits chimiques anti-vapeurs organiques peut être admissible dans certaines circonstances lorsque les concentrations aérogènes sont censées dépasser les limites d'exposition. La protection conférée par un appareil respiratoire purificateur d'air est limitée. Utiliser un appareil respiratoire à pression positive en cas de risque de dégagement non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus ou dans toute autre circonstance où un appareil respiratoire purificateur d'air est susceptible de ne pas offrir une protection suffisante.

**Autre équipement de protection:** Les installations qui stockent ou utilisent cette substance doivent avoir un poste de sécurité avec douche oculaire et douche déluage.

**Other Precautions for Use:** If product is to be sanded, the OSHA PEL/TLV of 10 mg/m<sup>3</sup> for nuisance dust should be observed.

## SECTION 9 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES:

État physique:	Pâte.
Couleur:	gris
Odeur:	Odeur aromatique, semblable au styrène.
Point d'ébullition:	293 °F (145°C)
Point de fusion:	-23.1 °F (-30.6°C)
Densité:	1.16 g/cc
Solubilité:	Indéterminée.
Densité de vapeur:	>1 (air = 1)
Pression de vapeur:	< 9 mmHg @20°C
Point D'Évaporation:	Plus lent que l'éther.
pH:	Indéterminée.
Coefficient de distribution de l'eau/de l'huile:	Indéterminée.
Point d'éclair:	96.8°F (36 °C)
Limite inférieure d'inflammabilité/explosion:	1.1%par volume
Limite supérieure d'inflammabilité/explosion:	6.1%par volume
Température d'auto-inflammation:	914°F (490°C)
Teneur en COV:	0.19 lbs/gal or 23 g/L

## SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique:

**Stabilité chimique:** Stable under normal handling conditions.

Possibilité de réactions dangereuses:

**Polymérisation dangereuse:** Product may undergo hazardous polymerization if exposed to extreme heat.

Conditions à éviter:

**Conditions à éviter:** Chaleur extrême, étincelles et flammes vives. Matériaux incompatibles, oxydants et conditions favorisant une oxydation.

Matériaux incompatibles:

**Matériaux incompatibles:** Avoir contact incontrolled conditions with: peroxides, strong acids, strong oxidizing agents, halogens and strong bases.

**Produits de décomposition dangereux:**

**Produits de décomposition spéciaux:** May form toxic and corrosive gases including carbon dioxide, carbon monoxide, styrene oxide, aniline, nitrogen oxides, hydrogen cyanide, and various hydrocarbons.

## SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES:**

**Styrene :**

**Yeux:** Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 100 mg [Grave ]  
Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 100 mg/24H [Modéré(e) ] (RTECS)

**Inhalation:** Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 11800 mg/m<sup>3</sup>/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]  
Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : 2770 ppm/4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 2650 mg/kg [Comportement- Somnolence (activité généralement réduite)Foie-Autres changements]  
Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 5000 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

**Cancérogénicité:** Styrene is listed as "reasonably anticipated to be a human carcinogen" in the U.S. Dept. of Health and Human Services National Toxicology Program's 12th report on carcinogens. The International Agency for Research on Cancer (IARC) has classified styrene as a group 2B carcinogen (possibly carcinogenic to humans). This classification is not based on evidence that styrene may be carcinogenic, but rather on a revised definition for Group 2B, and consideration of new data on styrene oxide(Group 2A). This material may contain trace amounts of chemicals considered to be carcinogenic by OSHA, (Benzene, IARC-Group 1 and 1,3-Butadiene, IARC-Group2A).

**Magnesite :**

**Ingestion:** Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 8000 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

## SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité pour l'environnement:**

**Écotoxicité:** Styrene is toxic to aquatic organisms and should not be released to sewage, draining systems or any body of water exceeding concentrations of approved limits under applicable regulations and permits.

**Évolution dans l'environnement :** Aucune information environnementale n'a été découverte pour ce produit.

## SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

**Description des résidus:**

**Élimination des déchets:** Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, d'assurer la conformité. Chargez-vous de la disposition dans l'accord à l'Epa et/ou l'état et les directives locales.

**Numéro RCRA:** D001

**L'Information Importante de Disposition** DANGER ! Les chiffons, la paille de fer, et les déchets imbibés de ce produit risquent de prendre feu spontanément s'ils sont mal entreposés. Pour éviter toute combustion spontanée, placer, immédiatement après leur utilisation, chiffons, la paille de fer et les déchets dans un récipient étanche rempli d'eau.

## SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**Nom d'expédition DOT:** Refer to Bill of Lading

**Numéro ONU DOT:** Refer to Bill of Lading

**Nom d'expédition IATA:** Refer to Bill of Lading

**Numéro ONU IATA:** Refer to Bill of Lading

**Numéro ONU IMDG :** Refer to Bill of Lading

**Nom d'expédition IMDG :** Refer to Bill of Lading

## SECTION 15 : INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

**Réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement le produit:**

**Talc :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

**Styrene :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Canada DSL : Énuméré

**Magnesite :**

État de l'inventaire TSCA: Énuméré

Canada DSL : Énuméré

Réglementations canadiennes. WHMIS Catégorie de danger (es): B2; D2B; D2A

Pictogrammes SIMDUT:



**SECTION 16 : INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES**

**Cotes SIMDUT:**

Danger pour la santé selon HMIS: 2\*  
Danger d'incendie HMIS: 3  
Réactivité selon HMIS: 2  
Protection personnelle selon HMIS: X

<b>Danger pour la santé selon</b>	<b>2*</b>
<b>Danger d'incendie</b>	<b>3</b>
<b>Réactivité</b>	<b>2</b>
<b>Protection personnelle</b>	<b>X</b>

\* Effets chroniques sur la santé

Fiche signalétique créée le: Janvier 20, 2014

Fiche signalétique révisée le: Juillet 20, 2014

Auteur du SDS: Actio Corporation

HMIS \* \*Chronic Health Effects

Copyright© 1996-2018 Enviance. Tous droits réservés.